

Dossier compétitif

**Etape départementale
Marne (+ Aube)**

**Coupe
Formation**

**Gymnastique
Rythmique**

Dimanche 4 février 2024 / **Gymnastique Rythmique**

**Matin :
Championnat
départemental Ensembles**



**Après midi
Etape départementale de la
Coupe Formation**

Gymnase Jean Bernard
Rue De La Glacière
51300 VITRY-LE-FRANÇOIS

Toutes les informations,
sur notre site internet
marnegym.fr

Entrée : 3€



Dimanche 4 février 2024

**Gymnase Jean Bernard
Rue de la glacière
51300 Vitry le François**

Version finale du 30 janvier 2024

Dossier version finale Coupe Formation 2 - 3 – 4 étape 1 Marne GR

Club organisateur : La Champenoise de Vitry le François

Date : Dimanche 4 février 2024

Adresse : Gymnase Jean-Bernard – Rue de la Glacière – 51300 Vitry le François

Prix d'entrée :

Coupe Formation : 3€ (gratuit pour les moins de 12 ans)

Responsable protocole : Mickaël DELTON

Directeur de la compétition : Mickaël DELTON

Responsable informatique : Mickaël DELTON

Responsable juges CF GR : Hérine GALSTIAN

Les dates et points importants :

- Date limite de forfait via Engagym : 24 janvier 2024 inclus
- Musiques CF2 et CF3 (*prévoir une clé USB de secours avec vos musiques en cas de souci avec le logiciel*)
- **Les entraîneurs doivent prévoir les fiches de notation pour chaque gymnaste (tests physiques et passages mains libres et engins)**
- Règlement des engagements : **Du 25 janvier au 2 février 2024** (règlement séparé entre CF et Ensembles GR). Rappel engagements CF : 3 € par gymnaste engagée

❖ Déroulement de la Coupe Formation :

- La première partie sera dédiée aux passages en musiques (Mains libres et Engins). CF2 en premier lieu, suivi par les CF3.
- Après un nouveau petit temps d'échauffement, les gymnastes tourneront sur les différents ateliers pour y effectuer les tests physiques et de souplesse avec les CF4 qui auront rejoint le groupe.
- Les résultats ne seront pas connus sur place, puisqu'il s'agit d'une première étape. Mais un diplôme de participation sera donné à l'ensemble des gymnastes.

❖ **Contrôle des licences :**

Le contrôle des licences (gymnastes, juges et entraîneurs) est obligatoire. Il sera effectué par le club organisateur. Toutes les personnes accédant au plateau de compétition devront être munies de leur licence (avec photo).

❖ **Rappel envers les entraîneurs et les gymnastes :**

Les entraîneurs et gymnastes devront être en possession de leur licence (avec photo).

Ils devront être en tenue comme indiqué dans la réglementation technique. Les entraîneurs devront faire respecter les horaires et la discipline de leurs gymnastes (y compris dans les vestiaires).

Entraîneurs et gymnastes n'ont pas le droit d'utiliser téléphone, tablette, appareil photo... sur le plateau.

En cas d'infraction à l'une de ces règles, une pénalité ou une amende pourra être appliquée.

❖ **Droit à l'image :**

- Les gymnastes sont susceptibles d'être photographiés ou filmés lors de la compétition.
S'ils ne le souhaitent pas, merci de bien vouloir compléter le formulaire en ligne en cliquant ci-dessous au plus tard 5 jours avant la compétition
- Lien du formulaire : <https://forms.gle/DTTvaJHyG4foCU2y6>

Dimanche 4 février 2024 - Etape 1 départementale Marne
CF2 / CF3 / CF4 GR - Vitry le François (Version finale du 30 janvier 2024)

Reunion de juges : 13h30			Echauffement CF2 ET CF3 : 13h30 / CF4 : 15h20				Début des passages : 14h00		
Date de naissance	Responsable du jury : Hérine GALSTIAN						JURY CF2 et CF3		
		NOM	Prénom	CLUB	ML	ENGIN			
1	03/01/2016	CF2	ANGLÉS FAUGÈRE	Solie	HIRONDELLES TROYES GYMNIQUE	14:00:00	14:48:00	D1	Rachel FONTAINE HTG
2	12/03/2016	CF2	ASTIER	Eve	LA CHAMPENOISE	14:02:30	14:50:30	D2	Victoria BARKHOUDARYAN AGReims
3	09/10/2017	CF2	GUYONNET	Cléo	HIRONDELLES TROYES GYMNIQUE	14:05:00	14:53:00		
4	03/11/2016	CF2	DOUILLET	Linon	LA CHAMPENOISE	14:07:30	14:55:30	E1	Fanny GUGNOT AGReims
5	18/02/2016	CF2	POULET	Laé	HIRONDELLES TROYES GYMNIQUE	14:10:00	14:58:00	E2	Véronique DONNIOU La Champenoise
6	13/05/2016	CF2	KHOUALDIA CHENU	Alya	LA CHAMPENOISE	14:12:30	15:00:30		
7	21/05/2016	CF2	TA	Cassie	HIRONDELLES TROYES GYMNIQUE	14:15:00	15:03:00		
8	09/06/2016	CF2	MARET	Mila	LA CHAMPENOISE	14:17:30	15:05:30	<p align="center">IMPORTANT : Les entraineurs doivent venir avec les feuilles de notes pour chaque gymnaste (Passages et Tests)</p>	
9	23/11/2016	CF2	WEISS	Manon	HIRONDELLES TROYES GYMNIQUE	14:20:00	15:08:00		
10	11/04/2015	CF3	CHAMMOUGOM	Lunna	LA CHAMPENOISE	14:22:30	15:10:30		
11	26/02/2015	CF3	CHOBRIAT	Jade	LA CHAMPENOISE	14:25:00	15:13:00		
12	03/04/2015	CF3	BIMBEAU	Thaïs	AGREIMS	14:27:30	15:15:30		
13	19/10/2014	CF3	EL GOUMATI	Sohad	LA CHAMPENOISE	14:30:00	15:18:00		
14	08/11/2014	CF3	CARVALHO	Rose	AGREIMS	14:32:30	15:20:30		
15	19/05/2013	CF3	GRAILLER	Sarah	LA CHAMPENOISE	14:35:00	15:23:00		
16	19/07/2015	CF3	MIAZZA	Nina	LA CHAMPENOISE	14:37:30	15:25:30		
17	05/06/2014	CF3	TASSAFT	Sara	AGREIMS	14:40:00	15:28:00		
18	08/02/2013	CF3	OUHBAL	Nezha	LA CHAMPENOISE	14:42:30	15:30:30		
19	21/02/2013	CF3	SCONI	Hynd	LA CHAMPENOISE	14:45:00	15:33:00		

Un nouveau temps d'échauffement de 15 minutes sera accordé à l'ensemble des gymnastes avant le début des tests

Début des tests : environ 15h50

Test CF2 et CF3	Détente	Fermeture	Tests techniques corporels CF4 uniquement HTG : AGRAPART Kaycie 01/07/2014 BILLAT Victoria 24/09/2014 RABEMANANTSOA Fitia Ariela 28/03/2014	Equilibre Rotation Saut Bonus
	Sautillers	Ecart facial		
	Course 20m	Ecart antéro		
	Gainage	Pont		

Fin prévue vers 17h15 - 17h30



CONVENTION PHOTOGRAPHE et Club Organisateur Local

Entre D'une part,

Le Comité Départemental de Gymnastique de la Marne

dont le siège social est situé chez Mr CHEVALIER Jean-Marc et représenté par ses co-présidents Mr CHEVALIER Jean-Marc et Mr FROMENTIN Bruno

d'autre part,

l'Association : _____

adresse : _____

représentée par Monsieur/Madame : _____

en qualité de : _____

et d'autre part,

le/la photographe, Madame/Monsieur : _____

adresse : _____

Il a été convenu ce qui suit :

Le Comité Départemental de Gymnastique de la Marne (CD51) organise tout au long de la saison des compétitions départementales de gymnastique.

À cette occasion, le club organisateur, autorise le/la photographe à accéder aux salles d'entraînement et au plateau de compétition afin de procéder à des prises de vue des gymnastes participant à la compétition dans le cadre de leur activité sportive exclusivement (échauffement, compétition, podium) à l'exclusion de tout autre lieu comme les tribunes, les vestiaires, ...

- Le photographe s'engage :
 - ✓ à respecter le bon fonctionnement de la manifestation défini par les responsables du CD51 et du club organisateur.
 - ✓ à ne pas commercialiser les clichés réalisés lors de compétitions officielles du CD51/Club
 - ✓ à ne pas gêner l'évolution des gymnastes, ni perturber le déroulement de l'entraînement, de la compétition (l'utilisation de flashes ou de balkar est interdite).

- ✓ à ne pas effectuer de cliché des personnes qui auraient indiqué le refus de se faire photographier (lien du formulaire pour indiquer son refus dans le dossier d'accueil de la compétition concernée et dont la liste sera donnée par le Conseiller Technique Général du CD51).
 - ✓ à remettre gracieusement au CD51 et au club organisateur les clichés (libres de droits) réalisés pour un usage exclusivement interne au Club et/ou à la FFGym et ses structures déconcentrées, à l'exclusion de toute diffusion ou de vente ou de cession aux gymnastes participants.
 - ✓ à intervenir à titre gratuit
- Le CD51 et le club organisateur s'engagent à ne publier les photographies que sur leurs sites officiels, leurs réseaux sociaux et en envoi presse.

Fait à
le
(en deux exemplaires originaux)

Pour l'organisateur
Le/La Président(e)

Pour le photographe
Nom/Prénom